

Monsieur Gabriel HILAIRE
380, chemin de Coste chaude
07000 COUX

Privas, le 25 août 2016

Monsieur Marc VALAYER

Président du CBD Ardèche

Monsieur le président,

J'ai appris par l'article de Michel PASTRE concernant l'affaire SURMIAK la décision de la FFSB.

L'erreur est humaine et le classement en M4 d'Alain Surmiak est préjudiciable à tous.

Au CBD sur lequel la fédération rejette la faute, à tous les joueurs qui ont été battus lors des différentes compétitions (Qualificatifs, doublettes et tête à tête) et à Alain Surmiak qui pensait certainement être dans son droit.

Je suis d'accord avec Michel Pastre lorsqu'il dit que pour l'Ardèche s'est une double peine car elle n'aura pas de représentant au Championnat de France en M4 cette année.

Cette situation est anormale pour tous les licenciés Ardéchois qui ont participé aux secteurs puis au fédéral, pour le CBD qui est montré du doigt par la FFSB et au final pour Xavier Brousset du secteur de Privas qui après une dizaine de parties gagnées et une défaite en finale contre Alain Surmiak aurait pu le remplacer pour représenter l'Ardèche.

J'espère que la place d'Alain Surmiak n'a été donnée à un autre pour faire plaisir si l'on ne donne pas la place à un Ardéchois, il n'y a pas de raison qu'un autre comité en profite.

Cette affaire est une catastrophe pour le sport boules Ardéchois, comment mobiliser les joueurs pour les participer aux éliminatoires en tête à tête alors que les effectifs diminuent ?

Une seule place pour l'Ardèche ce qui oblige à une compétition longue est difficile, quelle considération pour tous les participants qui peuvent se sentir spoliés !!!

Malgré cette situation regrettable, j'appelle tous les joueurs Ardéchois à dépasser cette déception et à continuer à concourir pour se qualifier à cette belle compétition.

Je demande à la FFSB d'avoir un peu d'empathie avec tous les licenciés qui sont pris en otage par une décision injuste pour eux.

Gabriel HILAIRE
Président du secteur de Privas